



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

électricité

Question écrite n° 128641

## Texte de la question

M. André Wojciechowski attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur le plan de désindustrialisation annoncé par le groupe allemand EON qui compte supprimer prématurément les groupes 4 et 5 de la centrale Emile Huchet de Saint-Avold (Moselle), soit 230 emplois. Le comité d'établissement réuni récemment a fait le constat que les outils de production ne fournissent plus les clients de la Société nationale d'électricité et de thermique (SNET) comme par le passé mais ne servent aujourd'hui qu'à répondre à des opportunités financières sur le marché d'électricité en France et en Europe. Le groupe EON annonce dans la presse internationale 11 000 suppressions d'emplois dans le monde. La France n'est pas épargnée. En juin 2011, la SNET, filiale du groupe EON, annonce l'arrêt en 2013 de 5 tranches au charbon mais surtout la suppression de 535 emplois et pour ce qui concerne la centrale Emile Huchet de 230 emplois sur 365 soit 60 % de l'effectif. Dans le même temps sont constatées et non retenues, des améliorations techniques et économiques remettant en cause les hypothèses initiales mises en avant par EON pour justifier la fermeture de ces deux tranches. Il lui demande ce que son Gouvernement entend mettre en place afin de stopper cette hémorragie inutile et laisser l'exploitation jusqu'à son terme, à savoir 2015 pour la tranche 5 et 2018 et au-delà pour le groupe 4 chaudière à lit fluidisé circulant.

## Données clés

**Auteur :** [M. André Wojciechowski](#)

**Circonscription :** Moselle (7<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 128641

**Rubrique :** Énergie et carburants

**Ministère interrogé :** Économie, finances et industrie

**Ministère attributaire :** Économie, finances et commerce extérieur

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 21 février 2012, page 1472

**Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)